



Ville de Fenouillet

Le Conseil Municipal des Enfants



ON PARTICIPE À
LA VIE DE NOTRE
COMMUNE !



Fenouillet
sur Canal et Garonne

Pourquoi créer un Conseil Municipal des Enfants ?

- Parce que nous ne voulons plus décider seuls, à ta place,
- Parce que nous sommes convaincus que tu as plein d'idées et d'envies pour dynamiser notre ville,
- Et parce que nous sommes certains que c'est ensemble que nous construisons le mieux.

Nous te proposons en t'investissant dans le CME de devenir d'ores et déjà un citoyen actif et responsable. Tu devras défendre tes idées tout en respectant toujours le bien-être collectif et les opinions des autres. Tu seras un acteur majeur de ta ville et tu pourras concrétiser certains de tes projets.

Être un élu de la République est avant tout un honneur, mais aussi une lourde responsabilité, car tu seras en quelque sorte le représentant de tous tes camarades. Nous serons là pour te soutenir et t'aider dans tes projets.

Sois certain que nous avons déjà hâte de travailler avec toi !

Thierry DUHAMEL
Maire de Fenouillet

Stéphanie CHARDY
Adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de l'Enfance

○ Le CME vous permet...

- de **participer activement** à la vie de la commune.
- de **comprendre le fonctionnement d'une collectivité** et donner vos avis.
- de **réaliser des projets réfléchis et défendus par vous** en prenant en compte l'intérêt général et en **respectant le budget alloué**.
- d'être représentés lors des **événements publics**.

Comment être candidat ?



● Les fonctions

Le rôle du maire du CME

- Présider les assemblées plénierées où sont validés les différents projets.
- Assistance aux cérémonies officielles avec le Maire de Fenouillet (dépôt de gerbe, lecture de discours).
- Porte parole de ses pairs.
- Interlocuteur privilégié des élus du conseil municipal.

Le maire sera aidé par un adjoint, élu en même temps et selon les mêmes modalités.

Le rôle des conseillers

- Rencontrer les élus et les professionnels de différents corps de métier.
 - Gérer un budget de fonctionnement.
 - Participer à des réunions collectives et apprendre à construire un projet.
 - Prendre des décisions.
 - Proposer des projets aux élus du Conseil Municipal.
 - Rendre compte de leur travail auprès des autres enfants de la ville.
 - Participer aux évènements publics.
-

● Le mandat

Durée

Les enfants sont élus pour une période de 2 ans.

Composition du CME

- 13 binômes max. (26 conseillers)
- Maire de Fenouillet
- Adjoint(e) au Maire chargé de la jeunesse
- Animateur(trice) du CME

Obligations

Les commissions des groupes de projets et les assemblées plénierées.

Les élections

LE JEUDI

13 OCTOBRE 2022

Qui vote ?

Tous les enfants du CM1 à la 6^e sont électeurs.

Pour qui ?

Pour « les binômes candidats » propres à leur établissement.

Comment ?

En signant la feuille d'émargement.

Où ?

Dans les écoles Piquepeyre et Jean Monnet et au collège François Mitterrand

Les enfants non scolarisés à Fenouillet peuvent aussi se présenter et voter pour leurs candidats. Une urne sera installée en mairie.

Les enfants élus auront à élire le Maire du CME

LE MARDI

18 OCTOBRE 2022



**Aimes-tu habiter
à Fenouillet ?**



**As-tu des idées
pour améliorer
la ville et la vie
de ses habitants ?**



**Aimerais-tu
représenter les
enfants Fenouilletains ?**



- 1 Forme un binôme mixte
avec quelqu'un de ta classe.**
- 2 Demandez un dossier de candidature
dans votre école ou à la mairie.**
- 3 Préparez votre affiche de campagne
(possibilité de se faire aider à la maison).**
- 4 Remplissez les documents et rendez le
dossier avant le 30 septembre.**

**Présentez votre
candidature pour le CME !**



Retrouvez tous les documents sur
le Portail Famille ou l'ENT du collège

05 62 75 89 75 / fenouillet.fr



Fenouillet
sur Canal et Garonne